

Maxime DUBOIS

De: GIBRAT, Philippe (ARS-NA/DTARS-19) <Philippe.GIBRAT@ars.sante.fr>
Envoyé: lundi 30 décembre 2024 14:01
À: Maxime DUBOIS
Cc: PERRIER, Stéphane (ARS-NA/DTARS-19)
Objet: RE: PLU Saint-Viance (19) - Consultation des Personnes Publiques Associées suite à l'arrêt du projet de PLU
Pièces jointes: 2023 09 14 Courrier St Viance - commune colonisée.pdf

Bonjour Monsieur DUBOIS,

Il convient de modifier le rapport de présentation, en effet, la commune de ST VIANCE est désormais colonisée par le moustique Tigre, vous trouverez en pièce jointe le courrier attestant de cette colonisation.

Sous réserve de la prise en compte de cet élément, j'émet, en ce qui me concerne, un avis favorable au projet présenté.

Bonne réception

Cordialement

Philippe GIBRAT

Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire

Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine

● ● **DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA CORREZE**

Département santé environnement

04 Rue du 9 juin 1944- CS 90230 - 19012 TULLE Cedex

05 55 20 42 25 | 07 60 64 26 49

Courriel : philippe.gibrat@ars.sante.fr

www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Liberté 78-17 du 6 janvier 1978,
vous pouvez demander à faire respecter vos droits en matière de protection des données.

Pour en savoir plus, consulter notre [site internet](#) ou nous contacter par courriel : ars-na-dpd@ars.sante.fr

De : Maxime DUBOIS <mdubois@dejante-infra.com>

Envoyé : vendredi 20 décembre 2024 17:06

À : amandine.barrat@correze.gouv.fr; SERRE Sylvie - DDT 19/ESTER/Planification <sylvie.serre@correze.gouv.fr>;
BOURGUIGNON Veronique - DDT 19/ESTER/Planification <veronique.bourguignon@correze.gouv.fr>; ORY
Gwenaëlle <Gwenaelle.ORY@agglodebrive.fr>; laetitia.chartrain@agglodebrive.fr; Anaïs Cuquel <anaiscuquel-sebb@outlook.fr>;
THIBAUT Sandrine <sthibault@correze.fr>; Valentin TRIPIER <valentin.tripier@nouvelle-aquitaine.fr>;
Patrick AUGER <patrick.auger@correze.chambagri.fr>; Anne MAMBRINI-BRENNER
<amambrini@correze.cci.fr>; artisanat@cma-correze.fr; Grégoire Gonthier <gregoire.gonthier@cnpf.fr>; inao-aurillac@inao.gouv.fr;
ARS-DD19-SANTE-ENVIRONNEMENT <ARS-DD19-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr>;
udap.correze@culture.gouv.fr; PORTAIS Jean-Christophe <jean-christophe.portais@culture.gouv.fr>;
urbanisme@ussac.fr; SECRETARIAT GENERAL <mairie@varetz.com>; Mairie Allasac <mairie@allasac.fr>;

Urbanisme <urbanisme@donzenac19.fr>

Cc : Secrétaire générale Saint-Viance <sg@saintviance.fr>

Objet : PLU Saint-Viance (19) - Consultation des Personnes Publiques Associées suite à l'arrêt du projet de PLU

Importance : Haute

[Externe]

[Attention] : Ce courriel provient de l'extérieur des ministères sociaux. Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de vous assurer que le contenu est sûr.

Madame, Monsieur,

Par délibération en date du 19 décembre 2024, le conseil municipal de la commune de Saint-Viance (19) a arrêté le projet de son plan local d'urbanisme.

Dans le cadre de votre association à l'étude du PLU, je vous transmets le projet, conformément aux articles L 132-11 et L 153-16 du code de l'urbanisme, afin que vous fassiez connaître votre avis à la commune (courrier de consultation ci-joint et dossier d'arrêt du PLU accessible au lien suivant : <https://cloud.dejante-infra.com/index.php/s/2gK2bGA0fzrFskp>)

Je vous rappelle que cet avis devra être adressé à Monsieur le Maire dans les trois mois suivant la transmission du dossier, passé ce délai il sera réputé favorable.

Cordialement,



Maxime DUBOIS

DEJANTE VRD & CONSTRUCTION – SUD-OUEST

Chargé d'Études urbaniste

29 avenue Carnot – 19200 USSEL

Tél. 05 55 92 80 10 - choix 1

06 12 37 90 14

Retrouvez-nous sur notre site internet : www.dejante-infra.com  et sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com) 



⚠ Nos bureaux seront fermés du **Samedi 21 décembre 2024** au **Mercredi 1^{er} janvier 2025**. Nous prendrons connaissance de vos messages dès notre retour.